

Association des Maîtres du
Collège et Ecole de Commerce
Nicolas-Bouvier

Genève, le 16 novembre 2009

Débrayage à Nicolas-Bouvier le mardi 24 novembre après-midi

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Lors de son assemblée générale du 3 novembre, l'Association des Maîtres et Maîtresses du CEC Nicolas-Bouvier a voté un débrayage qui durera l'après-midi du mardi 24 novembre.

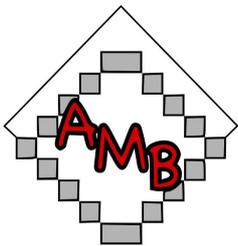
Les cours seront ainsi suspendus pour les élèves dont les enseignants participeront à l'action. Chaque maître qui enseigne durant cette demi-journée informera ses classes de sa décision.

Pourquoi un débrayage ?

Le CEC Nicolas-Bouvier - anciennement Ecole de commerce de Saint-Jean - a toujours abrité une filière gymnasiale et des filières commerciales. L'ancienne maturité commerciale, dont beaucoup de Genevois se souviennent encore, réunissait les deux orientations, permettant ainsi à ceux qui l'obtenaient de poursuivre leurs études à l'université. Actuellement, notre école rassemble en son sein, une filière « Collège » offrant une maturité gymnasiale et une filière « Ecole de commerce » permettant de briguer le diplôme, voire la maturité professionnelle.

L'avantage de cette mixité gymnasiale-commerciale est double : pour les élèves, c'est l'occasion de rencontrer des camarades aux options et aux projets différents, ce qui contribue à forger très tôt un esprit civique et démocratique ouvert ; pour les maîtres et maîtresses, c'est la possibilité d'enseigner dans la diversité et à plusieurs niveaux, à devenir en somme des enseignants « tout-terrain », ce qui est particulièrement intéressant d'un point de vue pédagogique. Maîtres et élèves apprécient depuis des décennies ce mélange des genres, qui s'est depuis étendu à d'autres écoles.

Or, le DIP, plus particulièrement la direction générale du postobligatoire (DGPO) tient à supprimer la filière gymnasiale dans notre école et dans notre école seulement. Cette suppression permettrait, selon la DGPO, une meilleure rationalisation de notre bâtiment et simplifierait la planification de la répartition des élèves par école et par filière. Il n'en est rien ! Cette année, plus de 900 élèves ont intégré le postobligatoire en septembre, sans avoir été prévus, donc sans avoir été répartis dans les écoles du secondaires II.



Association des Maîtres du
Collège et Ecole de Commerce
Nicolas-Bouvier

Cette volonté, pendante depuis des années, entrerait en vigueur à la rentrée 2010, c'est-à-dire demain ! Depuis plusieurs années, l'Association des Maîtres et Maîtresses du CEC Nicolas-Bouvier argumente en faveur du maintien de la mixité et attend depuis plus de deux ans du DIP, une décision en faveur de celle-ci. On nous promet d'y réfléchir, on annonce des rencontres qui n'ont pas lieu, et les décisions sont périodiquement renvoyées à plus tard.

Nos élèves, très attachés à la mixité, ont montré leur mécontentement lors de la manifestation du 19 mai, qui a réuni 500 personnes et leur a donné l'occasion de remettre aux autorités du DIP une pétition munie de 880 signatures.

Mais rien n'y fait. Tout se passe comme si on avait décidé de ne pas nous entendre.

Nous ne pouvons rester avec autant d'interrogations dans l'incertitude, tant pédagogique qu'humaine. La seule réponse qui nous reste face aux attermoissements du DIP est de nous mobiliser résolument, afin d'exiger le maintien de la filière gymnasiale, et aussi un peu plus de respect pour notre école.

Espérant que les éléments ci-dessus vous auront permis de saisir les raisons de notre action et vous remerciant pour votre compréhension, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Chers Parents, nos salutations les meilleures.

Pour l'AMB :

Thierry Piguet
Président

Pour obtenir plus d'informations, vous pouvez visiter le blog de l'AMB :
<http://amb.eklablog.com/sondage-debrayage-du-mardi-24-novembre-a778895>